



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 05 décembre 2022

Campement place de l'Étoile à Strasbourg : la préfète du Bas-Rhin a accordé le concours de la force publique

En exécution de l'ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Strasbourg du 02 décembre 2022 et à la suite de la demande de madame la maire de Strasbourg, la préfète du Bas-Rhin a accordé le concours de la force publique afin d'évacuer le campement de la place de l'Étoile.

Cette demande a été formulée par la maire le 04 décembre 2022.

Par ailleurs, la préfète du Bas-Rhin a demandé à la maire de Strasbourg de procéder à l'enlèvement des tentes et au nettoyage du site dès que l'évacuation des personnes aura été réalisée.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)